

# Cergy: préludes pour universités en duo

*Les futurs locaux de l'université de Cergy-Pontoise (20 000 étudiants prévus pour l'an 2000), répartis entre deux sites, ont fait l'objet l'an passé de deux concours d'architecture. Les choix des jurys mériteraient d'être commentés pour eux-mêmes, mais les préalables de cette double consultation sont tout aussi intéressants.*

**L**e chantier universitaire de Cergy-Pontoise avance à grands pas après les deux concours d'architecture qui se sont déroulés en 1992. Le pôle sciences humaines des Chênes (livré en septembre 1992) va s'enrichir d'un nouveau site sur le plateau Saint-Martin, entre le centre de Cergy-Préfecture et le centre de Pontoise (concours sur avant-projet sommaire), et le futur pôle «sciences et techniques» trouvera sa place à Neuville, dans le sud de la ville nouvelle, sur le site du nouveau quartier Scientifique (concours sur esquisse).

## Intégrer l'université à la ville

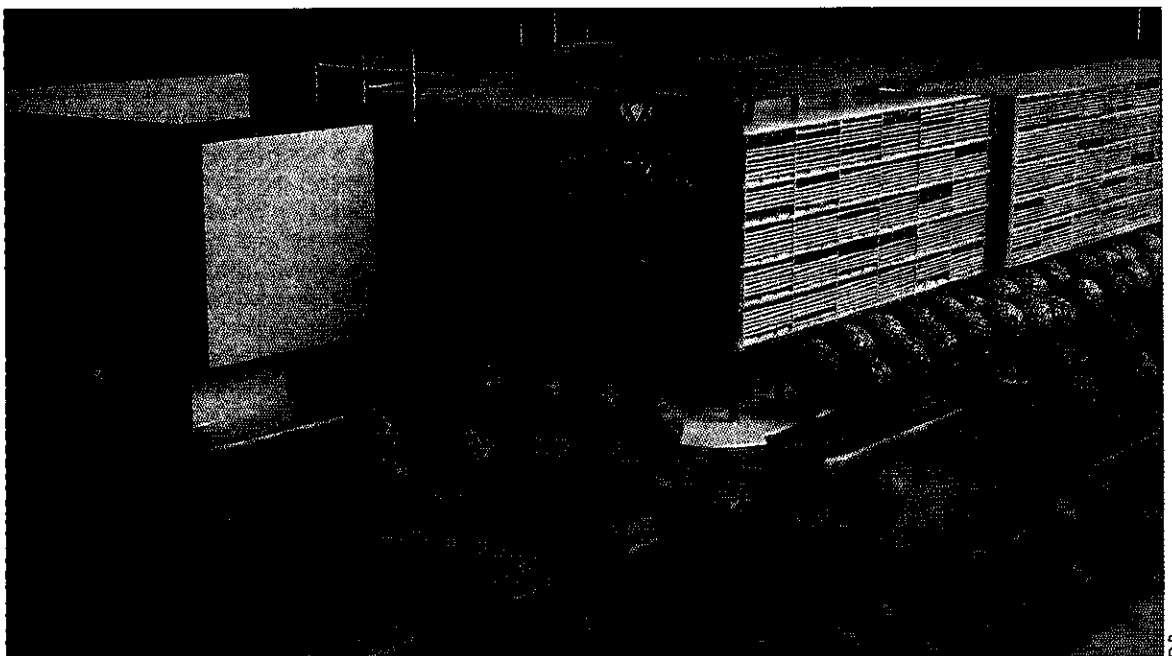
Cette double consultation a mis en œuvre les principes retenus par le groupe de travail de l'Association française des villes nouvelles, pour une bonne insertion de l'université dans la ville (1): intégration au tissu urbain; proximité du centre et des transports collectifs; liaisons bien pensées entre des éventuels pôles éclatés

dans la ville; université à part entière. Par ailleurs, l'établissement public d'aménagement (EPA) et le syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Cergy-Pontoise, le département du Val-d'Oise, l'université et les représentants de l'Etat ont su se concerter pour assurer le bon déroulement de l'opération afin d'accueillir simultanément, dès l'automne 1994, toutes les catégories d'étudiants (sciences humaines et sciences et techniques). «Selon les cas, l'université peut être installée sur plusieurs sites, souligne le rapport rédigé par Pierre Merlin. On peut alors concevoir une division entre un site principal près du centre, où seront installés, autour des services centraux et de la bibliothèque universitaire, les enseignements de lettres, de sciences humaines et un site secondaire, plus vaste mais moins central où seront installés les disciplines consommant plus d'espace (sciences, santé) et les terrains de sport. Bien entendu, les deux sites devront être bien reliés par le système de transport (1).» C'est la solution retenue par Cergy-Pontoise, com-

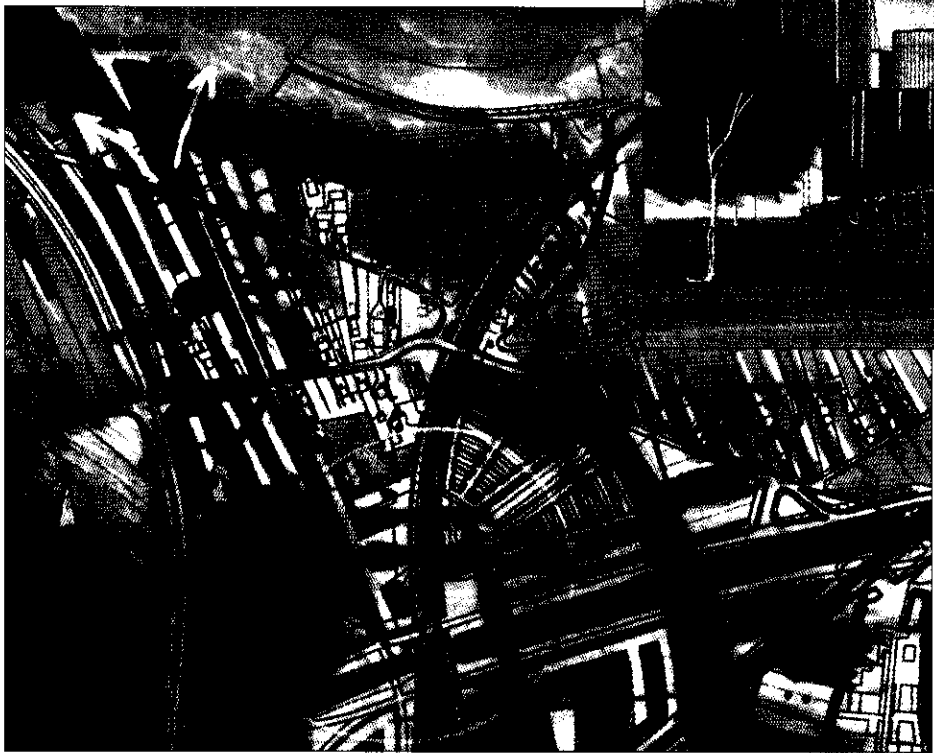
plétée par une exigence vis-à-vis de l'architecture, qui doit favoriser l'ouverture de l'université sur la ville. Le plateau Saint-Martin (15 000 mètres carrés) formera avec Les Chênes (23 000 mètres carrés) un ensemble sciences humaines de 8 000 étudiants, et l'unité réservée aux scientifiques trouvera sa place dans le site plus aéré de Neuville.

## Une vaste opération d'extension du centre

Le plateau Saint-Martin est séparé des Chênes par l'autoroute A15 et les deux sites encadrent le centre de la ville nouvelle (Cergy-Préfecture). Situé à égale distance de la gare RER de Cergy-Préfecture et de la gare SNCF de Pontoise, le projet s'inscrit dans une opération plus vaste d'extension du centre, «pour constituer progressivement le "grand centre-ville" de Cergy-Pontoise, et faire ainsi le lien entre l'urbanisation nouvelle de Cergy et celle, ancienne, de Pontoise», précise Anne Delaunay, urbaniste chargée du projet à l'EPA. Des relations entre les deux sites existeront par le biais d'équipements communs (bibliothèque, amphithéâtres...). Mais il faudra améliorer sensiblement les cheminements piétons actuellement en place, car il n'existe pour l'instant aucun moyen simple de franchir l'A15, et Les Chênes sont également isolés du centre-ville par une voie importante. Le fonctionnement universitaire, déjà compliqué par cet éclatement en deux pôles, devra donc impérativement bénéficier de liaisons de bonne qualité. ►



**Le projet Autran pour le plateau Saint-Martin. L'université devra former un îlot urbain.**



EPA de Cergy-Pontoise

**A Neuville, la place ovale de l'université (projet Gaudin, ci-dessus) sera le lieu d'animation du quartier, sur le mail reliant la gare au belvédère.**

*l'université, le département, le SAN et l'EPA, déclare Anne-Marie Idrac, directrice de l'EPA à l'époque de l'élaboration de la programmation (2). Articulées autour du thème "intégration de l'université dans la ville", elles ont été guidées par l'idée d'offrir à la fois les meilleurs accès aux étudiants et la proximité de quartiers animés.»*

Ces discussions ont pris la forme d'un protocole d'accord de partenariat, convention qui fixe les diverses étapes de réalisation. Calée sur la première phase du plan «Université 2000» qui prévoit l'échelonnement de la dotation budgétaire de l'Etat de 1991 à 1995, elle fixe «qui fait et qui paie quoi» pour chaque bâtiment. En effet, les équipements universitaires – incluant les laboratoires et les bibliothèques – ne sont pas seuls en cause.

► Le plateau Saint-Martin recevra dans un premier temps les étudiants de disciplines scientifiques, dont les locaux définitifs, situés à Neuville, seront prêts en 1995. Ce troisième site universitaire s'inscrit dans le périmètre d'une ZAC (300 000 mètres carrés de plancher d'ici à l'an 2000), dont la vocation affichée est de favoriser les échanges entre chercheurs universitaires et entreprises. Cette vocation s'affirme déjà dans le projet d'ensemble de la ZAC, puisque l'université côtoie une zone d'activités et une pépinière d'entreprises. Il est effectivement question de renforcer les relations «université-entreprises» bien au-delà de simples interactions de voisinage, comme dans le projet «Pôle universitaire de formation scientifique et technique des entreprises» (qui verra probablement le jour avant même la livraison des bâtiments).

L'université de Cergy-Pontoise a ainsi vu le jour par décret du 22 juillet 1991, après avoir été pendant deux ans une extension de Paris-Nanterre et de Paris-Orsay. Mais cette dotation budgétaire prévoit également une participation accrue des collectivités

locales à la construction, d'où une nouvelle répartition des tâches et des financements.

*«Les discussions qui ont abouti au choix des sites de l'université de Cergy se sont déroulées dans un esprit de "partenariat constructif" entre l'Etat,*

## Fiche technique

### ▼ PONTOISE-PLATEAU SAINT-MARTIN: concours sur APS

- **Lauréat:** Guy Autran/BET: SODETEG
- **Equipes concurrentes:**  
Atelier Jean-François Laurent/BET: patrimoine ingénierie  
François Lombard, Pierre Beasse/BET: OTH Bâtiment  
Marc Rolinet/ BET: Sechaud et Bossuyt  
PLI Architecture/BET: G.I.I.
- **Maître d'ouvrage:** conseil général du Val-d'Oise
- **Mandataire:** EPA
- **Surfaces:** l'ensemble, 15 000 mètres carrés; 1<sup>re</sup> tranche: 9 000 mètres carrés livrables rentrée 1994
- **Effectifs:** 1 600 étudiants scientifiques (pour un an)
- **Coût de réalisation:** 165 millions de francs, financés par l'Etat (54,9 MF) et le conseil général (110,1 MF)

### ▼ NEUVILLE-UNIVERSITE: concours sur esquisse

- **Lauréat:** Henri et Bruno Gaudin/BET: OTH
- **Maître d'ouvrage:** université de Cergy-Pontoise
- **Mandataires:** SCET et EPA
- **Equipes concurrentes:**  
Stanislas Fiszer et Georges Subovici/Ingénieur conseil: Livio Negru  
Pierre-Louis Faloci, Michel Adement et Olivia Fauly/BET: IRATOM  
Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart/BET: OVE ARUP et partenaires  
Olivier Brenac et Xavier-José Gonzalez/BET: GEC
- **Surfaces:** l'ensemble, 11 000 mètres carrés livrables rentrée 1995
- **Effectifs:** 900 étudiants scientifiques
- **Coût de réalisation:** 121 millions de francs, financés par l'Etat. ●

## Un "partenariat constructif"

Les élus jouent ici la carte de l'université pour valoriser un lieu d'implantation des entreprises. Une occasion de réfléchir aussi sur la réalité du rôle que peut tenir l'université dans le développement local. Le plan «Université 2000», élaboré en 1990, prévoit la création de sept nouvelles universités sur le territoire national, dont quatre dans les villes nouvelles de la région parisienne.

## Un budget global de 1,2 milliard de francs

Les équipements annexes (logements, restaurants et installations sportives) doivent également être prévus. Et ils sont du ressort des collectivités locales, même si l'Etat et l'université y ont leur part (par l'intermédiaire des œuvres universitaires, CROUS entre autres). De plus, «intégrer l'université dans la ville» nécessite de programmer des opérations qui mixent, autant que faire se peut, plusieurs fonctions urbaines avec l'université. C'est ainsi que le plateau Saint-Martin comprend également des bureaux et des logements étudiants. La part de chacun doit donc être clairement définie, et la nécessité de scinder en plusieurs phases la réalisation de ce projet pour suivre la dotation budgétaire implique une prévision ad hoc. Le budget global de l'université de Cergy s'élève à 1,2 milliard de francs, réparti à égalité entre les collectivités locales et l'Etat. Cette participation accrue aux coûts de construction (elle était d'un tiers seulement il y a peu), permet en contrepartie aux col-

lectivités d'être les maîtres d'ouvrages des bâtiments dans lesquels leur participation financière dépasse les deux tiers. Le département du Val-d'Oise se retrouve ainsi maître d'ouvrage du plateau Saint-Martin, alors que c'est l'université qui joue ce rôle pour Neuville. Par délégation de la maîtrise d'ouvrage, l'EPA a été chargé de suivre les opérations, de l'organisation du concours à la livraison des bâtiments sur les deux sites, avec le concours de la SCET sur Neuville. La présence de cette dernière auprès de l'université en tant que conseil lors de l'élaboration de la programmation explique en partie qu'elle ait été accréditée par l'Etat pour suivre un des «grands projets» de la ville nouvelle. Pour être exceptionnelle, cette délégation de maîtrise d'ouvrage a cependant des précédents, comme la Grande Arche à La Défense. Restent malgré tout quelques points d'achoppement dans les négociations

Etat/collectivités locales, tel le foncier. «Compte tenu de la localisation des terrains, il a été décidé que ceux-ci seraient cédés à l'Etat selon un prix modique de 450 francs le mètre carré (prix 1991) de "surface dans l'œuvre" (SDO)», précise Anne-Marie Idrac. Selon la terminologie propre à l'université, la SDO correspond à la surface utile aménagée (voirie, réseaux divers, circulations et stationnements).

**Les délais devraient être respectés**

Cette viabilisation du site sert de base à l'évaluation du prix du terrain rétrocédé à l'Etat, hors cours du foncier proprement dit. Rappelons toutefois, comme le souligne Pierre Merlin, coordinateur du groupe de travail (1), que «dès l'origine des villes nouvelles, des terrains avaient été réservés à cette fin (université). (...) Le ministère

de l'Education a refusé de les acquérir. (...) Cela aurait permis des acquisitions moins onéreuses, hâté la réalisation de l'université et surtout préservé des ensembles spatiaux plus cohérents.»

Avec trois pôles bien reliés aux transports qui distribuent l'université dans la ville, les recommandations de l'AFVN sont respectées. Grâce au dialogue entre toutes les parties concernées, les délais de réalisation ne devraient pas dérapier. L'université de Cergy-Pontoise devrait donc, comme prévu, accueillir près de 20 000 étudiants en l'an 2000. Reste une inconnue: les décisions du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du 12 juillet der-

nier prévoient que l'enseignement supérieur dans la Région-capitale n'excédera pas 20% du total national, et que le poids de la recherche publique par rapport à la province devra être ramené de 50 à 45% en 1997 (voir page 54). Ces mesures concernent-elles Cergy? On ne devrait pas tarder à être fixé. ●

Isabelle BIRAUD-BUROT

(1) «Universités et villes nouvelles - Comment réussir l'insertion de l'université dans la ville?» Rapport rédigé en février 1993 par Pierre Merlin, animateur du groupe de travail constitué sur ce thème par l'Association des villes nouvelles (AFVN).

(2) Anne-Marie Idrac a été nommée directrice des Transports terrestres en septembre dernier.

**Les Chênes ● et le plateau Saint-Martin ● , qui encadrent le centre de la ville nouvelle, formeront le pôle sciences humaines. A Neuville ● , le quartier Scientifique, excentré, est bien relié au centre grâce au RER.**

